

Le 6 janvier 2022

AUX ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

AVANCE SUR LE PRIX DE POOL PRÉLIMINAIRE – PÉRIODE DES FÊTES PÉRIODE DU 12 DÉCEMBRE 2021 AU 15 JANVIER 2022 SEMAINES 2021-50 À 2022-02

Madame, Monsieur,

Comme indiqué dans notre correspondance du 15 décembre dernier, un prix de pool préliminaire de cinq semaines a été appliqué par les Éleveurs de porcs du Québec (ci-après « l'organisation ») pour les Fêtes 2021, couvrant ainsi la période d'abattages du 12 décembre 2021 au 15 janvier 2022.

À la suite de la confirmation du prix de vente réel des porcs pour les semaines 50, 51 et 52 de l'année 2021, l'organisation a convenu de verser une avance de 8 \$ le 100 kg à l'indice 100 aux éleveurs qui ont livré des porcs durant ces trois semaines, couvrant les abattages du 12 décembre 2021 au 1^{er} janvier 2022. Cette avance sur le montant total de l'ajustement du prix de pool préliminaire vous est versée aujourd'hui.

De plus, pour les semaines 1 et 2 de 2022, soit pour la période du 2 janvier 2022 au 15 janvier 2022, le prix de pool préliminaire sera augmenté de 8 \$ le 100 kg à l'indice 100 pour chaque regroupement d'ententes concerné.

L'ajustement final du prix de pool préliminaire, couvrant la période du 12 décembre 2021 au 15 janvier 2022, sera versé dans la semaine du 16 janvier 2022.

Si des informations complémentaires vous étaient requises, n'hésitez pas à communiquer avec le service de la mise en marché au numéro sans frais **1 800 363-7672**.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.



Claudine Lussier, agr., M.Sc.
Directrice de la Mise en marché